

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permi		mis		Date d'inspection			
Garderie Univers d'enfants Inc.	ivers d'enfants Inc. 2019514				Le 31 janvier 2020			
Nom de l'établissement					Numéro de	téléphon	е	
Garderie univers d'enfants II					(506) 864-8377			
Adresse				•				
329 rue Ryan Moncton NB E1G 2W2								
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis		Titre du poste						
Véronique Landry			Mentor en assurance de la qualité					
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		•			imite pour onforme	Date d'atte de la conf		
Commentaires généraux								
La visite de surveillance a lieu en après-midi, les enfants se la qualité peut observer l'organisation des locaux pour la se que les groupes ne peuvent pas dépasser le nombre d'en Le ratio est respecté lors de la visite. Les dossiers des employés sont à jour. Aucune lacune observée lors de la visite.	sieste. Le n	nentor	en as	suran	ce de la qu	alité rappe		
original signé par Véronique Landry Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	e Da	ate	Le 3	1 janv	vier 2020			
original signé par Annick Beaulieu			Le 3	1 janv	/ier 2020			
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée								